

Réunion générale annuelle de la Ligue européenne d'hygiène mentale

le 20 août 1955 à Istanbul

Activité des Ligues d'Hygiène Mentale d'Europe pour l'année 1954-1955

Allemagne

Les particularités de la situation allemande d'après guerre font que, comme beaucoup de domaines de la vie publique, celui de l'Hygiène mentale présente une image sans unité. Les intérêts divergents s'opposent à un examen d'ensemble de la situation. La nécessité d'une adaptation rapide à l'industrialisation, la division du territoire en deux zones, le rétablissement des obligations militaires avec ses conséquences pour la jeunesse, soulèvent un certain nombre de problèmes qui se posent aussi pour l'Hygiène mentale. Dans tous les domaines de l'assistance comme dans le grand public, se manifeste une orientation commune vers une collaboration active, qu'il s'agisse du problème des travailleurs et des incidences de la maladies de l'éducation de la jeunesse, de l'enfance abandonnée ou délinquante ou du renforcement de la structure familiale. Cette tendance vers une action trop unifiée laisse entrevoir le danger d'une paralysie possible de l'activité.

Seules les démarches en faveur de la protection de la famille ont abouti jusqu'ici à une centralisation du fait de la création d'un ministère qui rassemble toutes les questions familiales. Il a jusqu'alors appliqué son action d'une part à la législation d'ensemble des intérêts juridiques, économiques et sociaux des familles et d'autre part à la prise de contact avec l'opinion publique à travers la presse, la radio, etc. . . .

L'établissement de différentes mesures qui favorisent les familles nombreuses; une collaboration active avec les innombrables institutions et organismes qui s'intéressent aux questions familiales lui ont acquis une rapide popularité, popularité qui se manifeste encore dans les demandes continuelles qui émanent de personnes isolées et révèlent des situations tragiques: 1 400 000 familles ont été, du fait de la guerre, privées de leur soutien, 700 000 enfants ont des parents divorcés. La courbe des divorces qui a atteint son point culminant en 1948 est d'ailleurs en régression régulière sans être pourtant revenue à son niveau d'avant-guerre.

Autriche

La Société autrichienne d'hygiène mentale se trouve actuellement dans une période de transformation. Elle voudrait devenir un organisme de coordination de toutes les sociétés qui s'intéressent aux problèmes d'hygiène mentale et elle espère, dans les prochaines années, atteindre son but.

L'Autriche possédait en effet de nombreuses institutions qui, poursuivant des buts analogues, en étaient arrivées à une dispersion des efforts contre laquelle il parut nécessaire de lutter.

Trois importantes associations se sont déjà affiliées à la Ligue: la Société anonyme contre l'alcoolisme, la Société de serologie ainsi que la Société de puériculture.

Plusieurs rapports ont été publiés, dont un du Dr Krapf sur: « Problèmes mondiaux et hygiène mentale ».

Belgique

Après un compte rendu de l'activité particulière de chacun des dispensaires dont le réseau s'étend sur tout le pays, le Dr van Looy aborde l'activité générale de la Ligue nationale belge d'hygiène mentale.

Le 28 novembre 1954 la Ligue a tenu sa VII^e Journée nationale consacrée aux problèmes de l'épilepsie. Les exposés des Drs J. Titeca, Radermecker, Rouvroy, Colle, Descamps furent centrés sur l'aspect social de la question.

La revue « l'Infirmière » a publié les travaux de la Journée nationale de 1953 consacrée à l'hygiène mentale du travail industriel.

Un cours d'orthophonie créé par Mlle le Dr Callewaert suscite un intérêt persistant. Des logopèdes formés par ce cours se sont réunis en une association affiliée à la Ligue.

Au cours de l'année, la Ligue a reçu un groupe d'éducatrices anglaises. Elle a été représentée à un certain nombre de réunions nationales ou internationales. Elle a organisé des conférences et fêté en décembre 1954 le trentième anniversaire du dispensaire de Bruxelles.

A l'activité de la Ligue il faut ajouter celle de la Fédération belge du travail de la femme, groupement d'entraide féminine morale et sociale.

Danemark

L'Association danoise pour la santé mentale s'est montrée au cours de l'année 1954 particulièrement active.

Avec l'appui des pouvoirs publics elle a ouvert une clinique d'hygiène mentale à Silkeborg, dirigée par le Dr Arild Leth Pedersen, assisté d'une psychologue et d'une secrétaire. Cette clinique fréquentée par de nombreux clients de Silkeborg et des environs démontre l'importance des besoins de directives d'hygiène mentale en province. La Ligue se propose d'ouvrir d'autres cliniques à Odense et Funen et d'étendre son activité dans les provinces jusqu'à devenir en fait une institution nationale.

Moins encourageantes sont les perspectives offertes à la clinique d'hygiène mentale de Copenhague que des difficultés administratives et financières ont obligé à réduire ses effectifs médicaux et qui envisage sa fermeture pour le 1^{er} juillet.

Du 28 mars au 4 avril a eu lieu une semaine de propagande durant laquelle la presse et la radio ont fait une large publicité à l'Association et à ses activités. Des réunions se sont tenues avec succès à Copenhague et en province.

Une exposition « L'Enfant et la maison » réalisée avec le concours de deux autres sociétés danoises, a connu un très grand succès. Elle était accompagnée de conférences, de projections de films et d'improvisation de scènes illustrant des problèmes d'hygiène mentale; des discussions suivaient.

Une souscription ouverte du 19 au 26 octobre pour créer un home pour enfants inadaptés à Aarhus et un centre pour névrosés, pour aider les cliniques d'hygiène mentale de Copenhague et Silkeborg et favoriser le travail scientifique de la Ligue, n'a pas donné ce qu'on en attendait.

D'autre part, le Conseil scandinave (Nordisk Rad) se propose de réviser la législation scandinave sur le mariage et il n'est pas sans intérêt que chacun des trois pays scandinaves procède à des investigations préliminaires.

Si le nombre des membres de la Ligue s'accroît régulièrement (4100 en janvier 1955 contre 3800 en 1954 et 3000 en 1953) le budget déficitaire l'obligera à une politique de stricte économie.

Le rapport danois avant de conclure exprime ses regrets qu'une loi promulguée en 1954 ait réduit le budget des asiles.

Finlande

Le plus grand effort de la Ligue finlandaise d'hygiène mentale au cours de l'année dernière a porté sur la propagande. Un comité créé dans ce but sous la direction du Dr Leena Sibelius a donné des conférences suivies de projections qui ont fait salle comble.

A la suite des Journées de la santé mentale de 1953, la Ligue profitant de la présence en Finlande du Dr D.C. Hunter de la Tavistock Clinic de Londres, a organisé les 10 et 11 octobre, avec la Société nationale de pédagogie, des journées réservées aux professeurs

de collègues. Après un discours d'ouverture du Dr Hunter, les assistants se sont répartis en groupes de discussion ayant chacun un professeur et un psychiatre à sa tête. Les discussions, très vivantes, se sont maintenues à un niveau élevé. Le 12 octobre, le Dr Hunter a fait une conférence aux maîtres d'écoles publiques d'Helsinki.

La maison de santé de Weikkola (pour névrosés et convalescents) fondée par la Ligue a fêté son 25^e anniversaire. Son développement nécessitera bientôt la construction d'un nouveau pavillon.

Le rapport de la Ligue donne un aperçu des contacts internationaux de cet organisme : représentation par le Dr Johan Runeberg à la réunion annuelle de la Ligue européenne d'hygiène mentale; représentation par le Dr Kaisa Leppo au congrès de Toronto et élection du Pr. Niilo Mäki à la vice-présidence de la Fédération mondiale pour la santé mentale; participation du Pr. S.E. Donner à la réunion de psychiatrie infantile de Copenhague en mars 1954.

Le rapport indique en concluant que des projets avaient été faits pour ouvrir un bureau d'hygiène mentale à Helsinki et qu'on pense voir cette année la réalisation de ce projet.

France

L'année 1955 aura été celle de la renaissance du mouvement en France. Tombée à une trentaine de membres, la Ligue française d'hygiène mentale, dès 1954 en comptait 300. Au début de 1955, elle a pu intéresser à son action deux importants organismes mutualistes qui lui ont apporté l'adhésion massive de près de 500 000 membres appartenant au corps enseignant et à la population estudiantine, tandis que le Gouvernement lui accordait une subvention très sérieuse qui lui a permis d'établir un secrétariat permanent.

Pendant cette période de réorganisation, un travail important était accompli au sein de groupes d'étude spécialisés. Chaque groupe, composé de spécialistes hautement qualifiés appartenant à des disciplines diverses, avait pour tâche d'élaborer un rapport faisant le point de la question étudiée. Ces rapports :

1. Importance des facteurs psychologiques dans l'habitation populaire;
2. La reprise du travail;
3. Hygiène mentale d'une consultation;
4. Problèmes d'hygiène mentale posés par le travail hors du foyer de la mère de famille;
5. Hygiène mentale et éducation sanitaire;
6. Hygiène mentale et cinéma;

seront présentés et discutés au cours de deux Journées de la santé mentale qui auront lieu à Paris les 26 et 27 novembre 1955, et qui deviendront le prélude à des manifestations annuelles destinées à intéresser le grand public à l'action de la Ligue.

Par ailleurs, la Ligue a poursuivi son effort d'éducation sanitaire en patronnant des cours et conférences donnés dans diverses écoles d'infirmières ou d'assistantes sociales, en participant à des interviews radiophoniques, en organisant des conférences de presse, etc. . . .

Elle met au point son programme d'action pour l'année prochaine :

- réunion de nouvelles commissions d'étude
- production d'un film d'hygiène mentale
- organisation de sections locales en province

Enfin la Ligue va réviser ses statuts afin de pouvoir accueillir en son sein tous les organismes intéressés à l'hygiène mentale qui pourront ainsi coordonner leurs efforts.

Grande-Bretagne

Le plus caractéristique des résultats obtenus par l'Association nationale pour la santé mentale en Angleterre est la reconnaissance de plus en plus effective par les pouvoirs

publics de l'importance primordiale d'une hygiène mentale préventive. Il est intéressant sous ce rapport de voir combien les concepts de l'hygiène mentale ont pénétré le mouvement en faveur du rôle éducatif des maternités et des services de puériculture.

C'est pour cette raison que l'Association a consacré cette année sa réunion annuelle, qui rassemblait plus de 600 participants sous la présidence du Ministre de la santé, aux « Aspects préventifs de l'œuvre de l'hygiène mentale ».

L'Association peut encore se prévaloir de sa collaboration avec un nouveau mouvement: le Fonds de recherche pour la santé mentale, avec lequel elle se propose d'organiser une quête publique.

Une autre « Journée » a été réservée aux cadres des « Child Guidance » cliniques. Le Dr John Bowlby figurait au nombre des conférenciers.

L'Association a organisé des cours de formation professionnelle; elle a reçu le Dr Querido d'Amsterdam qui a décrit le système de soins à domicile adopté par les autorités néerlandaises.

Des dons généreux lui ont permis d'augmenter le volume de ses publications et d'étendre son rayon d'action.

Son œuvre de traitement ou de réadaptation dans ses écoles et ses homes d'enfants s'est poursuivie. Elle a récemment ouvert avec succès un centre d'essai pour vieilles dames souffrant de troubles mentaux légers.

A côté de son service général d'informations, l'Association possède un service de consultations pour les cas particuliers dont l'aide n'a jamais fait défaut à ceux qui y ont fait appel.

L'acquisition de nouveaux locaux a permis au siège social de s'agrandir et d'abriter confortablement un personnel qui compte 50 membres.

Le bureau de Leeds accuse un développement parallèle et la Conférence annuelle de l'année prochaine sera pour la première fois organisée par le Comité du nord.

Grèce

Le rapport sur l'activité pour la santé mentale du Dr Dracoulidès, président de la Société hellénique de psycho-biologie, fait ressortir les points suivants: Un service de premiers secours psycho-sociaux fondé en 1954 et dirigé par une équipe de psychologues, psychiatres et sociologues en contact étroit avec les pouvoirs publics a pu secourir plus de deux mille personnes pendant la première année de son fonctionnement.

Cinquante-huit sociétés pour la protection des mineurs fonctionnent dans le pays, un Conseil coordinateur pour la prévention de la criminalité des mineurs siège depuis 1954 au Ministère de la justice, et les tribunaux pour mineurs ont été réorganisés. Deux maisons de correction ont été ouvertes à Co pour jeunes gens et à Léros pour jeunes filles, dont le principe est de respecter la dignité et les droits humains des prisonniers. Il s'agit d'une expérience couronnée d'un succès émouvant. Trois autres maisons de correction pour la jeunesse délinquante comptent au total 600 pensionnaires.

A côté de la fondation de deux écoles d'assistantes sociales et de la création de deux centres psycho-pédagogiques à Athènes, il faut signaler l'existence de 160 maisons d'enfants, œuvre fondée et dirigée par la Reine pour offrir une éducation extra-scolaire aux enfants des classes ouvrières. L'École spéciale d'Athènes (fondation du Ministère de l'instruction publique) poursuit son activité et inaugure de nouvelles branches.

Le Dr Dracoulidès souligne la double activité de la Société de psycho-biologie en contact d'une part avec les pouvoirs publics et d'autre part avec le grand public par la voie de la presse et de la radio, par des conférences, etc. . . . La Société participe également aux congrès et réunions internationales.

Les projets pour 1956 portent sur la création d'un hôpital spécial de psychiatrie infantile et sur celle d'un corps de psycho-pédagogues attachés aux écoles de l'instruction publique.

Islande

Œuvre de propagande, diffusion de la revue danoise d'hygiène mentale, service de consultation et travail de statistique constituent les principales activités de l'Association d'hygiène mentale d'Islande. Un comité a été élu à la dernière réunion annuelle pour examiner la possibilité de construire des maisons pour un ou deux malades capables de travailler hors de l'hôpital s'ils vivent dans les conditions adéquates.

Italie

La Ligue italienne d'hygiène et de prophylaxie mentale est dirigée par un conseil de seize membres, formé de psychiatres à l'origine, mais qui comprend maintenant des représentants d'autres disciplines. Les présidents de différentes associations font partie de ce conseil. Elle n'est cependant pas une fédération de sociétés. Ce caractère peu structuré ne l'a pas empêché d'acquérir une grande autorité.

Il est difficile de rendre compte de son activité car les comités locaux travaillent en pleine autonomie. L'assemblée générale ne se réunit que tous les deux ans. Elle se tiendra en 1956 à Vérone.

Si toutes les initiatives dans le domaine de l'hygiène mentale ne peuvent être attribuées à la Ligue, celle-ci a agi comme élément catalyseur et coopératif auprès de nombreux organismes.

L'activité de la Ligue s'est traduite par la participation à l'organisation de cours d'hygiène mentale aux professeurs, infirmières et assistantes sociales en province et à Rome.

Restée en contact avec l'ancien Commissariat à l'hygiène de la santé qui a institué un bureau d'hygiène mentale à l'action duquel elle collabore, la Ligue a également participé à l'organisation de cours pour le personnel sanitaire ainsi qu'à l'organisation de la III^e Conférence internationale d'éducation sanitaire qui se tiendra à Rome.

Elle a d'autre part maintenu des contacts non seulement avec les organisations internationales dont elle est membre, mais, dans la mesure du possible, avec toutes celles qui relèvent de l'hygiène mentale.

Norvège

L'Association nationale norvégienne pour la santé mentale, tout en poursuivant les mêmes buts que les années précédentes, a considérablement développé son action.

Le bénéfice d'une loterie nationale en 1954 lui a permis d'installer de nouveaux bureaux et d'augmenter ses effectifs.

L'Association nationale est le lien officiel entre les associations-membres et le public. Elle entretient d'excellents rapports avec les pouvoirs publics et avec la presse. Son activité se traduit principalement par des cours et des conférences et la diffusion de son journal est en progrès.

Deux nouvelles associations-membres se sont constituées l'année dernière. L'Association d'Oslo connaît une situation financière difficile en raison de l'extension de sa clinique de santé mentale et des possibilités plus larges que lui offrent ses nouveaux locaux. L'association de Bergen vient d'ouvrir une petite maison de santé et celle de Trondhjem va en construire une de soixante lits.

L'ensemble des activités d'hygiène mentale en Norvège accuse des progrès très satisfaisants et l'intérêt du public semble plus vivant que jamais.

Réunion du Comité exécutif de la Ligue européenne d'hygiène mentale

Une réunion du Comité exécutif de la Ligue européenne d'hygiène mentale a eu lieu au Teknik Okul, Macka, Istanbul, à 9 heures du matin le samedi 20 août 1955.

Étaient présents : Dr Doris Odlum, présidente; Dr André Repond, ancien président; Prof. H. Hoff, président-élu.

Le président a fait part de la mort tragique du secrétaire général, le Dr Henri Bersot. Il a été décidé de demander au Dr Repond d'évoquer brièvement le souvenir de sa vie et de son œuvre.

La décision a été prise de désigner le Dr Paul Sivadon (France) comme successeur du Dr Bersot.

Le Comité s'est mis d'accord pour proposer comme sujet de la prochaine réunion « Les effets des distractions modernes sur la santé mentale de la collectivité, les distractions modernes comprenant le cinéma, la radio, la télévision et les activités impliquant la vitesse, courses automobiles, compétitions nautiques, etc. ».

Il a été également décidé que la prochaine réunion aurait lieu si possible en Allemagne avant ou après la réunion de la Fédération mondiale pour la santé mentale.

Réunion scientifique de la Ligue européenne d'hygiène mentale

La réunion scientifique de la Ligue européenne d'hygiène mentale a eu lieu au Teknik Okul, Macka, Istanbul, dans la matinée et l'après-midi du samedi 20 août 1955, sous la présidence du Dr Doris Odium.

Après avoir accueilli les délégués, la présidente a fait part de la mort tragique qu'a trouvé dans un accident de montagne le Dr Henri Bersot, secrétaire général. Une minute de silence a été observée en signe de deuil.

La présidente rappela le dévouement du Dr Bersot à la Ligue, soulignant la perte irréparable que sa mort représente pour celle-ci.

Elle pria le Dr Repond, qui était un ami de longue date et un collègue du Dr Bersot, d'évoquer le souvenir de sa vie et de son œuvre.

Le sujet de la discussion « La santé mentale de la famille quand la mère travaille hors du foyer » fut introduit par le Dr P. Sivadon (France) dont le rapport avait été au préalable diffusé en français et en anglais.

Une discussion suivit, à laquelle participèrent les personnalités suivantes: Dr de Sanctis, d'Italie; Dr Dracoulidès, de Grèce; Dr Tesserre, d'Autriche; Dr Reiter, du Danemark; Dr Rümke, de Hollande; Dr Siyon, de Turquie; Rev. A. Godin, de Belgique; Dr Termala, de Finlande; Dr Soeken, d'Allemagne (Berlin); Dr Repond, de Suisse; Dr Matitch, de Yougoslavie; Dr Barnes, d'Irlande; Dr Odium, de Grande-Bretagne.

La séance a été levée à 16 heures.

Réunion générale annuelle de la Ligue européenne d'hygiène mentale

La réunion générale annuelle de la Ligue européenne d'hygiène mentale a eu lieu au Teknik Okul, Macka, Istamboul, le samedi 20 août 1955.

Etaient présents:

Allemagne: Dr Gertrud Soeken (W.F.M.H.)

Afrique du Sud: Dr I. Ituannick (W.F.M.H.)

Autriche: Dr H. Hoff, Dr W. Spiel et Mme Spiel et Dr W.F. Brix (W.F.M.H.); Drs Till Tesarik, Alfred Schader et Theodora Olteann (Österreichische Gesellschaft für psychische Hygiene)

Belgique: Rev. A. Godin (Ligue nationale belge et Association catholique d'hygiène mentale)

Danemark: Dr P. J. Reiter (Landsforeningen for Mentalhygiejne)

Finlande: Dr E. Tormala, Dr Niilo Mäki (Ligue d'hygiène mentale de Finlande)

France: Dr P. Sivadon (Ligue française d'hygiène mentale); Dr P. Doussinet (Féd. des sociétés de Croix-Marine)

Grande-Bretagne: Dr Kenneth Soddy (W.F.M.H., observateur), M.S. Alford (Ministry of Education, observateur), Dr W.S. Maclay (Ministry of Health), Dr W.S. Garnett (W.F.M.H.), Dr H. Edelston (Leeds Reg. Psych. Ass.), Dr Mary Amerod (London Country Council)

Grèce: Dr N.N. Dracoulides et Mme Dracoulides, et Dr S. Marketu (Société grecque de psycho-biologie)
 Irak: Dr Emet Said
 Irlande: Dr G.L. Barnes (Ministry of Health)
 Italie: Dr C. de Sanctis, Dr Cherubino Trabucchi, Dr Giuseppe Mastrangelo (Lega italiana di igiene e profilassi mentale)
 Norvège: Mr. Cato Hambro (Norges Landsforening for Mental Higiene)
 Pays-Bas: Pr. H. C. Rümke (W.F.M.H.), Dr H. Ruygers (Nationale Federatie voor Geestelijke Volksgezondheid), Dr F.J.J. Buijtendijk (Association catholique d'hygiène mentale)
 Suède: Dr Gunnar Lundquist (Svenska Föreningen för Psykisk Hälsovård)
 Suisse: Dr A. Repond (Comité national suisse d'hygiène mentale)
 Thaïlande: Dr Phon Sangsingkeo (W.F.M.H.)
 Turquie: Drs Michel Siyon, E. Noyan, C. Atasey, Redvancebirdylu (Société turque d'hygiène mentale), Drs Nacé Somersan, I. Sukru Aksel, Ibrahim Ozgur, Refia Senim, Adile Ayde, Münir Rasit Oymen
 U.S.A.: Dr Eugene Ziskind (Dept. Psychiatry Univ. So. California), Dr F. Fremont-Smith (W.F.M.H.), Dr Ittleson (National Ass. Mental Health), Dr H. Grossbard
 Yougoslavie: Dr Gajic (Société d'hygiène mentale)

La présidente accueille les délégués et les observateurs.

Elle les informe de la mort tragique, dans un accident de montagne, du Dr Henri Bersot, secrétaire de la Ligue. Elle rappelle son dévouement pour la Ligue et souligne la perte irréparable que représente sa disparition. Une minute de silence est observée. Le Dr Repond, de Suisse, ami de longue date et collègue du Dr Bersot, l'un des fondateurs, avec lui, de la Ligue européenne dont il a été président, a rappelé sa vie et son œuvre au cours d'une brève allocution au début de la séance scientifique qui s'est tenue dans la matinée.

Le procès-verbal de la réunion générale annuelle qui s'est tenue à Rome en avril 1954 est, après avoir été mis en circulation, approuvé et signé.

La présidente rappelle aux membres qu'il a été décidé à Rome que chaque association membre paierait une cotisation annuelle de 1 £ ou 12 francs suisses ou la somme équivalente pour aider à couvrir les dépenses administratives. Malheureusement, en raison de la mort si récente du Dr Bersot, il n'a pas été possible d'avoir en temps voulu le compte rendu financier. Les membres recevront ultérieurement des renseignements à ce sujet.

Deux réunions du Comité exécutif ont eu lieu l'une à Toronto en août 1954, l'autre à Londres en février 1955.

Le Comité exécutif a décidé que la Ligue solliciterait son adhésion de membre associé du Conseil de l'Europe. Le Conseil a demandé qu'une documentation relative aux travaux et aux buts de la Ligue lui soit fournie, ce qui sera fait en temps opportun.

Election d'un secrétaire général

Le professeur H. Hoff, de Vienne, président-élu, proposa le Dr P. Sivadon comme secrétaire général. Aucun autre candidat n'ayant été proposé, le Dr Sivadon fut élu. Le Dr Sivadon déclara qu'il entreprendrait cette tâche qu'il considérait à la fois comme un honneur et comme un témoignage d'amitié et d'estime envers le Dr Bersot. Il s'efforcera autant que possible de poursuivre l'œuvre à laquelle s'était voué le Dr Bersot.

Compte rendu annuel de l'activité des associations membres

La présidente rappela qu'il avait été décidé à Rome que les associations membres enverraient de brefs rapports au secrétaire afin qu'il puisse en faire un résumé et le diffuser, avant la réunion annuelle. En raison de la mort du secrétaire, le résumé n'a pu être fait mais il sera adressé aux membres ou joint au compte rendu qui sera publié dans la Revue

Suisse de Médecine Préventive. Les membres sont priés d'envoyer leur prochain rapport au plus tard pour la fin de mars afin que le résumé puisse être fait avant la réunion de 1956.

Sujet des débats à la prochaine conférence

Le professeur Hoff propose « Effet des distractions modernes sur la santé à mentale de la collectivité », ces distractions comprenant le cinéma, la radio, la télévision et les activités impliquant la vitesse (l'aviation, les courses automobiles, les compétitions nautiques, etc.). Cette proposition est adoptée à l'unanimité et le Comité exécutif est chargé de l'organisation matérielle et du choix des rapporteurs.

Sur la proposition de la présidente, des remerciements sont votés à l'unanimité au Pr. Dr Gokay, gouverneur-maire d'Istanbul, au Gouvernement turque, à la ville d'Istanbul et à l'Association turque d'hygiène mentale pour leur accueil.

Des remerciements sont votés à l'unanimité à Miss Thornton, secrétaire générale de la Fédération mondiale pour la santé mentale et à ses collaborateurs pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée à la Ligue en s'occupant de l'organisation matérielle de la réunion et de l'envoi des programmes et notices.

Les remerciements votés à la présidente pour l'organisation générale de la conférence sont suivis d'acclamations.

* * *

Une réunion du Comité exécutif de la Ligue européenne d'hygiène mentale a eu lieu au Teknik Okul, Istanbul, le lundi 22 août 1955.

Etaient présents: Dr Doris Odlum, présidente; Dr A. Repond, ancien président; Pr. H. Hoff, président-élu; Dr P. Sivadon, secrétaire général.

L'organisation préliminaire de la réunion scientifique qui se tiendra en Allemagne en août 1956 est discutée.

La présidente est chargée d'en fixer la date et le lieu conjointement avec la Fédération mondiale pour la santé mentale.

Il est décidé que le sujet des débats: « Effets des distractions modernes sur la santé mentale de la collectivité » sera réparti en quatre chapitres et qu'un rapporteur général sera désigné pour chacun d'eux. Chaque sujet donnera lieu à une discussion générale.

Il est également décidé qu'un rapporteur italien sera désigné pour étudier la question du cinéma, un rapporteur allemand chargé de celle de la radio, un rapporteur anglais de celle de la télévision et un rapporteur français de celle de la vitesse.

Rapports des associations nationales

Le Comité exécutif charge le secrétaire général de demander aux associations nationales d'envoyer leur rapport pour la fin de mars afin de disposer du temps nécessaire pour établir un résumé à diffuser avant la réunion. Les rapports nationaux devront faire ressortir:

1. le travail particulier de chaque Ligue durant l'année;
2. les difficultés qu'elle rencontre;
3. toute activité d'un intérêt particulier dans le pays.

Le secrétaire s'engage à transmettre les documents voulus au Conseil de l'Europe de façon que l'adhésion de la Ligue européenne comme membre associé puisse être mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Il est décidé qu'une réunion du Comité exécutif aura lieu à Londres en janvier ou février 1956 à l'occasion de la réunion du Comité exécutif de la Fédération mondiale pour la santé mentale.

Problèmes

d'hygiène mentale posés par le travail de la femme hors du foyer

par le Dr P. Sivadon (France)

C'est sans doute un des côtés les plus attachants de notre discipline que de soumettre les problèmes les plus banaux de la vie quotidienne à l'examen scientifique, en vue de tirer de cet examen des règles d'ordre pratique. Et nos détracteurs ont souvent beau jeu de se gausser de nos travaux dont les conclusions ne font souvent que répéter en termes savants ce que chacun sait de toute éternité: que l'enfant a besoin d'amour maternel et l'homme de sécurité.

Mais si la sagesse populaire et la morale traditionnelle contiennent l'essentiel des vérités que nous redécouvrons, il existe aussi des préjugés et des illusions qu'une observation objective et critique permet de rectifier.

Il semble bien que le travail féminin soit parfois l'objet de certains de ces préjugés.

La place de la femme est au foyer, auprès de ses enfants, répète-t-on volontiers dans certains milieux. Sans doute, mais est-elle pour cela condamnée à ne pas sortir de chez elle? Et l'homme n'a-t-il pas également sa place au foyer?

L'homme est fait pour le travail, la femme pour la maternité. Certes, mais l'homme n'a-t-il pas aussi un rôle à jouer dans l'éducation des enfants et la femme doit-elle être exclue de toute activité créatrice en dehors de l'enfantement?

D'autres, négligeant l'évidence, et confondant l'égalité des sexes avec leur similitude, prétendent que le rôle social, donc professionnel de la femme, est identique à celui de l'homme.

Des positions aussi tranchées et aussi contradictoires laissent entendre que le problème est entaché de quelque passion et qu'un effort d'objectivité scientifique n'est pas sans utilité.

Mais pour être objectif, il faut se baser sur des faits et des observations concrètes. Ces faits, j'ai pu les recueillir, pour les soumettre à votre examen, dans la seule documentation à ma disposition, celle de mon pays. Quant aux observations, elle sont obligatoirement teintées de l'opinion personnelle des observateurs. C'est pourquoi il est nécessaire de confronter celles de personnalités diverses appartenant à des disciplines différentes. Une Commission d'études de la Ligue française a réuni dans ce but, cet hiver, au cours de nombreuses séances, des psychologues, des mères de famille, des assistantes sociales, des psychiatres, des employeurs, des spécialistes de l'enfance, des sociologues, etc.

Je m'excuse de vous présenter, pour introduire ce débat à l'échelle de l'Europe, des faits et des observations recueillis exclusivement en France¹⁾.

Historiquement, la femme ne travaille guère hors du foyer jusqu'au XIV^e siècle, et lorsqu'elle choisit un métier, elle s'oriente presque exclusivement vers les occupations à caractère domestique ou artisanal. Dès cette époque existaient quelques corporations féminines: fileuses et tisserandes de soie, chapelières et bouquetières. Puis, apparurent les dentelières et les coiffeuses, ainsi que les demoiselles de compagnie qui étaient recrutées parmi les jeunes personnes bien élevées mais sans fortune.

Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'on voit apparaître les actrices: auparavant, les rôles féminins étaient joués par des jeunes gens. Dès la fin du XVII^e siècle datent les cuisinières. Dès lors, les femmes sont employées dans divers métiers du textile et du vêtement.

C'est à la fin du XVIII^e siècle que la loi Le Chapelier, abolissant les corporations, établit la libre concurrence sur le marché du travail, tandis que la naissance de la grande industrie entraînait d'énormes besoins de main-d'œuvre.

C'est donc au cours du XIX^e siècle et surtout depuis le début du XX^e siècle que la révolution industrielle a amené les femmes à travailler en grand nombre hors du foyer.

Nous laisserons de côté le travail agricole, auquel la femme a de tout temps participé.

¹⁾ Je remercie particulièrement Mmes les Docteurs ROUSSEAU et SOBOUL de l'aide qu'elles m'ont apportée dans la préparation de ce rapport.

Depuis le début du siècle on est frappé de la stabilité des chiffres représentant la proportion des femmes au travail: ils oscillent autour de 20% de la population féminine totale.

Ce qui caractérise l'évolution, au cours de ces cinquante dernières années, c'est le passage progressif des femmes des professions industrielles vers les activités du commerce, des professions libérales et des services publics. On note une diminution nette des travailleuses isolées et des domestiques et une augmentation correspondante des employées tandis que la proportion des chefs d'établissement et des ouvrières d'usine reste constante.

Notons enfin que des comparaisons internationales font ressortir que la France est parmi les pays du monde où l'on rencontre la plus haute proportion de femmes au travail en dehors de l'agriculture.

Actuellement, on compte environ une femme pour deux hommes au travail.

Le mariage joue un rôle minime dans le travail féminin: il y a 19% de femmes mariées qui travaillent, tandis qu'il y a 22% de travailleuses dans l'ensemble de la population féminine.

Par contre, le nombre des enfants joue un rôle majeur. Le nombre des mères qui travaillent est inversement proportionnel au nombre de leurs enfants pour devenir à peu près nul à partir de quatre enfants.

Il ressort de ces données, que si le travail domestique et le travail agricole font depuis toujours partie de l'activité féminine, seuls quelques métiers artisanaux (étoffes, vêtements, coiffure, etc.) sont familiers aux femmes depuis plusieurs siècles. Le travail hors du foyer se développe surtout depuis une cinquantaine d'années et il se heurte aux obligations maternelles.

Quelles sont les motivations du travail féminin?

La première est évidemment d'ordre économique: besoin accru de main-d'œuvre peu qualifiée, désir d'accroître le bien-être familial.

Mais on rencontre le désir de travailler chez des femmes n'ayant pas de besoins matériels. Il existe donc des motivations d'ordre psychologique: le travail libère la femme, valorise sa personnalité et permet son émancipation. L'instabilité économique rend également plus nécessaire pour la femme d'avoir un métier en cas de célibat, de séparation ou de veuvage.

Il est intéressant de noter les réactions des élèves d'un lycée de jeunes filles à cet égard: toutes désirent avoir un métier, mais toutes ne désirent pas continuer ce métier.

Ce facteur d'émancipation paraît bien être important car on note une plus grande proportion de travailleuses parmi les femmes ayant un niveau culturel élevé que parmi les autres. C'est parmi ces dernières qu'on rencontre surtout cet argument: «pour une femme, c'est mieux de rester dans son intérieur» alors même qu'elles sont seules chez elles et que la garde du foyer est sans signification pratique.

Il ressort donc de ces données que le travail féminin a deux principales motivations: l'une est d'ordre économique (besoin de main-d'œuvre et désir d'augmenter le bien-être familial), l'autre est d'ordre culturel (tendance à l'émancipation de la femme par son autonomie matérielle et le développement de sa valeur sociale).

A ces motivations se heurtent les nécessités de sa responsabilité maternelle.

Influence du travail sur la personnalité de la femme

Diverses enquêtes montrent que le travail valorise la personnalité féminine et lui permet souvent une efficacité accrue dans son rôle de maîtresse de maison. La femme oisive, surtout dans les classes bourgeoises, garde un infantilisme plus marqué, et dans les milieux ouvriers se laisse facilement submerger par les tâches domestiques. On a signalé que certaines femmes de milieux ouvriers arrivaient à faire 80 heures de travail au foyer par semaine, alors qu'une meilleure adaptation au travail leur permettrait de réduire considérablement leur tâche.

Le problème du couple

Il paraît certain que l'homme supporte difficilement le travail féminin. La femme étant traditionnellement en situation de soumission à son égard, son émancipation constitue pour lui une gêne.

Le travail amène la femme à élargir ses horizons et ses contacts sociaux, d'où une jalousie certaine de la part de certains maris. De fait, beaucoup de maris préfèrent que leur femme travaille dans des usines n'employant que du personnel féminin.

Il s'ensuit que le travail féminin, lorsqu'il est accepté par le mari, est constamment remis en question : « lorsque je gagnerai davantage, tu resteras à la maison ».

Malgré ce conflit, la stabilité des ménages où la femme travaille semble au moins égale à celle des ménages où la femme est oisive : l'oisiveté a aussi ses inconvénients.

Le problème de l'enfant

En ce qui concerne la *mortalité infantile*, des enquêtes précises et récentes donnent les résultats suivants :

La mortalité infantile est plus grande quand la mère a travaillé pendant sa grossesse (Dr Masse).

Par contre, et à l'inverse de ce qu'on pourrait attendre, dans les ménages de manœuvres, ouvriers, ouvriers qualifiés, la mortalité est nettement moins élevée lorsque la mère exerce une profession (différence de l'ordre de 20%).

Dans les ménages d'employés, on n'observe aucune différence notable.

Ce qui est certain, c'est que la mortalité diminue de façon importante à mesure qu'augmente le niveau culturel de la mère (enquête Febvay et Croze).

Sur le plan du *développement affectif*, on connaît les nombreux travaux montrant l'importance de la présence féminine et des soins maternels dans la première enfance (Bowlby, Spitz, Roudinesco, etc.). Mais il s'agit là d'un seul aspect du problème, et il semble que ce qui compte surtout, c'est la disponibilité et l'attitude de la mère à l'égard de son enfant plus que le nombre des heures de présence au foyer. On connaît des cas d'« hospitalisme » dans les classes aisées où l'enfant est abandonné aux soins de domestiques ou parqué dans la « chambre aux jouets ».

Une attitude défavorable de la mère est encore plus nuisible que l'intermittence de ses soins.

On connaît l'effet pathogène de la mère exagérément protectrice, si souvent rencontré chez les schizophrènes.

Une enquête récente montre que la fréquence des punitions est plus grande quand la mère reste au foyer (Chambert de Lauwe).

La nervosité de la mère est à son maximum quand elle travaille à son domicile (Heuyer).

On trouve une plus grande proportion d'enfants caractériels dans les familles où la mère ne travaille pas.

Une étude des échecs scolaires dans un lycée montre qu'ils sont plus nombreux quand la mère ne travaille pas.

Il est également intéressant de noter l'attitude de l'enfant à l'égard du travail de sa mère.

Elle varie suivant les milieux. Dans un lycée de milieu bourgeois, les enfants avouent difficilement que leur mère travaille. Dans les milieux populaires, ils sont au contraire fiers de la profession de leur mère.

Le caractère ambigu de cette attitude de l'enfant se manifeste également dans le fait que la fille de la mère qui travaille veut également travailler, mais habituellement pas dans la même profession. Sans doute y a-t-il conflit entre son désir d'émancipation personnelle et son refus d'identification à la mère qui travaille.

La garde de l'enfant

Un des plus importants problèmes pratiques posés par le travail de la femme hors du foyer est celui de la garde de l'enfant. Ce dernier est confié soit à des domestiques, soit à

une parente ou une voisine, soit à une crèche. Aucune solution n'est préférable en soi. Ce qui est nécessaire à l'enfant, c'est la présence intermittente de sa mère et les relations affectives étroites avec elle. Par ailleurs, il a essentiellement besoin de sécurité et de soins attentifs.

Le danger de la garde par une grand-mère ou une tante célibataire est d'établir un conflit dans les relations affectives de l'enfant. Ce dernier aura tendance à se fixer à ses substituts maternels au détriment de ses relations affectives avec sa mère. Cette dernière se sentira frustrée et adoptera vis-à-vis de son enfant une attitude ambivalente.

Le danger de la garde mercenaire est inverse. L'enfant se sentira frustré de l'amour maternel et sa personnalité en pâtira.

On a beaucoup médité des crèches. Elles ne sont nuisibles que si elles sont mal organisées.

Pour se sentir en sécurité, l'enfant doit être dans un environnement familial, dans un milieu affectif relativement constant. C'est-à-dire dans une petite crèche où il retrouve les mêmes visages et les mêmes soins. C'est pourquoi on préconise de plus en plus les crèches d'immeubles ou de quartier plutôt que les crèches d'usine. Des jardinières d'enfants bien sélectionnées doivent savoir entourer l'enfant de l'atmosphère affective dont il a besoin sans se substituer à la mère qui doit rester le personnage central de l'affectivité enfantine.

Problèmes socio-économiques

Nous avons déjà noté l'importance du besoin de main-d'œuvre féminine. L'apport du travail féminin est indispensable à l'économie d'une société moderne.

Se pose le problème de l'égalité des salaires. On invoque pour établir un salaire féminin plus bas, d'une part, la moindre force musculaire de la femme, d'autre part, leur absentéisme plus fréquent, ce qui diminue leur valeur pour certains emplois.

Le premier argument est sans grande valeur puisque les femmes s'orientent spontanément vers les emplois où la force musculaire n'entre que peu en jeu.

L'absentéisme féminin est par contre un fait certain. Ses causes sont multiples. Tout d'abord le conflit déjà signalé entre les responsabilités professionnelles et les responsabilités familiales : lorsqu'un enfant est malade, c'est la femme et non le mari qui reste au foyer.

Mais il y a plus. L'intérêt de la femme pour son travail est souvent moindre que celui de l'homme. Si son intérêt pour son travail augmente, son absentéisme diminue. On a noté que l'absentéisme était notablement plus important dans les emplois inférieurs que dans les postes supérieurs. L'absentéisme diminue également lorsqu'on intéresse les femmes au but de leur travail.

On peut donc se demander si l'absentéisme féminin n'est pas lié dans une certaine mesure à l'insuffisance de la formation professionnelle féminine, qui ne permet pas toujours une qualification aussi satisfaisante que celle des hommes et aux difficultés d'accès aux emplois supérieurs qui limitent l'intérêt de la femme pour sa profession.

Il paraît bien certain qu'en adoptant un salaire féminin inférieur au salaire masculin, on ne peut qu'encourager l'absentéisme. On ne saurait donc arguer de ce dernier pour légitimer une différence de salaires à travail égal.

Nocivité du travail féminin

Divers observateurs ont noté que la femme s'adapte mieux que l'homme au travail parcellaire, répétitif, et qu'en un mot elle supporte mieux que lui la monotonie.

Les avis sont partagés sur son aptitude au travail en équipe. Il semble qu'elle préfère les primes de rendement individuel aux primes de rendement d'équipe.

Pour ce qui concerne la fréquence des troubles nerveux observés chez la femme qui travaille, l'enquête de Russel Fraser (*Incidence of Neurosis among factory workers*) montre qu'elle est plus grande que chez les hommes : 13 % contre 9,1 % de névroses invalidantes et 23 % contre 19,2 % de troubles névrotiques mineurs. Cette même enquête montre que chez la femme certains facteurs paraissent jouer un rôle plus marqué que chez l'homme dans l'augmentation du nombre des névroses : veuvage ou séparation, mariage avec

charges domestiques trop légères ou trop lourdes, travail très léger ou sédentaire, travail exigeant des aptitudes trop élevées ou insuffisantes, cycle de travail trop long.

Elles semblent supporter également plus difficilement que l'homme une attention constante et intense.

En résumé

L'évolution sociale amène la femme, depuis un siècle et demi, à travailler de plus en plus hors du foyer et hors des professions féminines traditionnelles. Il n'est pas dans notre rôle de juger si cette évolution est bonne ou mauvaise. Il nous appartient d'en étudier les conséquences sur le plan de l'hygiène mentale et de rechercher des solutions aux problèmes ainsi posés. Ces problèmes sont complexes. Le travail féminin hors du foyer paraît être à la fois une des conditions et une des conséquences de l'émancipation de la femme et de son évolution vers une autonomie sociale plus marquée. Cela se traduit par un conflit entre son rôle traditionnel qui la confine au foyer et la soumet à la domination masculine et son besoin d'évolution culturelle et sociale. Ce conflit se concrétise sous deux aspects principaux : assumer des responsabilités professionnelles sans négliger les responsabilités maternelles ; conquérir une plus grande autonomie sans déséquilibrer les relations conjugales.

En fait, l'expérience montre que le travail hors du foyer favorise l'évolution personnelle de la femme et lui permet le plus souvent de mieux assumer à la fois ses responsabilités maternelles et son rôle d'épouse.

Cette évolution du rôle social féminin est récente. De ce fait, elle exige de la femme un effort adaptatif pour lequel ses fonctions nerveuses sont encore mal équipées. Ce qui se traduit par une proportion de névroses plus grande que chez les travailleurs masculins.

Il semble que le rôle de l'hygiène mentale soit d'aider la femme à équilibrer les exigences contradictoires auxquelles elle est soumise, en proposant des solutions susceptibles de favoriser à la fois l'accomplissement de son rôle familial et sa meilleure adaptation professionnelle.

Son rôle familial peut être aidé par :

- une éducation ménagère et une préparation au rôle de mère (utilisation des techniques modernes de l'art ménager).
- la création ou le développement des aides familiales et des crèches d'immeubles.
- l'établissement de lois sociales permettant le repos prénatal et postnatal et prévoyant des horaires de travail compatibles avec les charges maternelles.

Son adaptation professionnelle peut être aidée par :

- une orientation et surtout une formation professionnelle lui permettant de développer ses aptitudes et par conséquent son intérêt pour le travail.

Conclusions

Le travail de la femme hors du foyer est un aspect de l'évolution de la femme vers une autonomie sociale plus grande. Comme toute évolution rapide, elle est génératrice de conflits et peut donc être pathogène. Le rôle de l'hygiène mentale est de rechercher les solutions permettant de trouver un équilibre entre ses exigences traditionnelles et ses tendances évolutives, ceci pour préserver son équilibre émotionnel, condition première de la stabilité du couple conjugal et de la formation de la personnalité de l'enfant.

Discussion

Dr De Sanctis (Italie):

Anche in Italia la donna entra sempre più nella vita lavorativa. Tuttavia in questo processo di trasformazione del costume femminile prevalgono i motivi economici e la necessità di aumentare le entrate familiari, su altri motivi quali il desiderio di autonomia finanziaria e di emancipazione da una situazione di inferiorità sociale e perfino su quello di elevare il proprio livello culturale.

Sotto questo punto di vista, naturalmente, vi sono notevoli differenze tra le diverse classi sociali e anche tra le varie regioni d'Italia.

Il movimento cosiddetto «femminista» ha avuto scarso seguito da noi e le conquiste dei diritti civili da parte della donna, sanciti nella nostra Costituzione, sono dovute più alla naturale evoluzione dei tempi, che a loro azione diretta.

La donna italiana considera il matrimonio e la maternità lo scopo naturale e principale della vita: essa perciò ha, in generale, una debole coscienza professionale, ad eccezione di quelle donne che esercitano alcune professioni speciali, come l'ostetriche e le maestre di scuola. Ne deriva altresì che, prima del matrimonio la ragazza s'impiega volontieri per avere maggiore libertà ed anche migliori occasioni di maritarsi. Le famiglie, specialmente nelle città e in quelle del nord, vengono incontro abbastanza a queste nuove aspirazioni delle figlie e ne accettano e ne stimolano, ove sia il caso, la contribuzione finanziaria.

La maggioranza delle donne che lavorano fuori di casa, lasciano però il lavoro dopo il matrimonio, ad eccezione di quelle che vi sono costrette da assolute necessità economiche.

I mariti sono in generale contrari al lavoro della moglie: ne sembra soffrire il loro amor proprio, in quanto, per tradizione, ad essi spetta il sostegno della famiglia; spesso oltre che ragioni di prestigio maschile, intervengono ragioni di gelosia sessuale.

Gli uomini, inoltre, in considerazione della forte disoccupazione, vedono nella donna, specialmente se impiegata nelle amministrazioni, una concorrente pericolosa e più volte è stato fatto il tentativo di fare allontanare le donne dagli uffici, per cedere i posti ai disoccupati.

I dati statistici dimostrano che le donne nella loro grande maggioranza sono tuttora donne di casa. Su 33 milioni di italiani in età lavorativa, cioè oltre i 14 anni, 16 milioni e mezzo sono donne; di queste oltre il 70% sono madri di famiglia. Nel sud e nelle isole si hanno le cifre più alte: Calabria 79,6%, Sardegna 89,5%, Sicilia 92%.

Su gli 11 500 000 circa di donne che lavorano (quelle che lavorano nell'agricoltura) sono circa 2 552 132; altre 400 000 sono artigiane e lavorano in casa e 584 824 sono adette ai servizi domestici. Per queste categorie, che sono rappresentate per le più da nubili e che per la maggior parte non lasciano continuativamente la casa, non sorgono importanti problemi di sanità mentale.

Le donne che lavorano fuori di casa sarebbero 2 232 277, così distribuite:

Industria	1 377 373
Amministrazioni pubbliche	232 938
Amministrazioni private	51 366
Commercio	436 535
Professioni	34 065

Le donne trovano prevalentemente il loro impiego nelle industrie tessili e nell'abbigliamento; soltanto il 9% sono occupate nelle industrie meccaniche e il 7% nelle metallurgiche. (Dati forniti dalla Conf. Gen. del Lavoro.)

Il numero di donne che frequentano le università è in continuo aumento. Diamo per esempio, le cifre che si riferiscono all'Università di Roma. Le donne iscritte nelle varie facoltà furono rispettivamente nell'anno 1940-41 e nell'anno 1953-54:

Giurisprudenza	2,62%	degli uomini nel 1940-41;	21,25%	nel 1953-54
Scienze politiche	12,72%	degli uomini nel 1940-41;	26,80%	nel 1953-54
Economia e Commercio	1,97%	degli uomini nel 1940-41;	5,83%	nel 1953-54
Statistica	3,53%	degli uomini nel 1940-41;	12,50%	nel 1953-54
Lettere e Filosofia	58,25%	degli uomini nel 1940-41;	80,11%	nel 1953-54
Magistero	54,83%	degli uomini nel 1940-41;	70,68%	nel 1953-54
Medicina	4,68%	degli uomini nel 1940-41;	12,30%	nel 1953-54
Matematica	22,18%	degli uomini nel 1940-41;	50,74%	nel 1953-54
Farmacia	46,71%	degli uomini nel 1940-41;	63,77%	nel 1953-54
Ingegneria	0,12%	degli uomini nel 1940-41;	0,63%	nel 1953-54
Architettura	6,64%	degli uomini nel 1940-41;	18,15%	nel 1953-54

Le studentesse si applicano molto bene e arrivano alla fine degli studi universitari in un numero leggermente superiore a quello degli uomini. Ma in numero relativamente molto modesto esercitano la professione nella quale si sono addottorate.

Le condizioni della donna che lavora fuori di casa, specialmente se appartiene a classi povere, è molto dura e non può non risentirne lo stato fisico e la salute mentale. Il lavoro domestico non è organizzato modernamente, nè le condizioni economiche permettono di facilitarlo mediante l'uso di macchine. È perciò molto duro quando esso viene ad aggiungersi a quello dell'officina o dell'ufficio. In Italia l'uomo, in genere, non collabora nei lavori domestici, nè alle cure dei figli piccoli.

L'alto assenteismo delle donne dagli uffici e dalle fabbriche a causa di disturbi dei quali non sempre è riconosciuta la loro vera natura psicosomatica, dimostra lo stato di tensione emotiva oltre che di affaticamento fisico cui è sottoposta la donna che lavora, in conflitto con i suoi doveri di madre. La tensione emotiva e la stanchezza si scarica talvolta anche all'interno della famiglia e sui figli.

D'altra parte in Italia è ancora frequente la coabitazione con i nonni, le zie o cognate nubi, che possono aiutare nel menage e nelle cure per i piccoli. Nella maggior parte delle famiglie appartenenti alle classi media v'è ancora la donna addetta ai servizi domestici.

La maternità è protetta in Italia dalla Legge n. 860 del 1950 la quale ha sostituito la Legge precedente del 1914. Questa Legge dispone tra l'altro:

a) per le donne gestanti che lavorano nell'industria tre mesi di riposo prima del parto e otto settimane dopo.

b) per quelle che lavorano nell'agricoltura, otto settimane prima e otto settimane dopo il parto.

c) per le altre categorie, sei settimane prima e otto dopo il parto, salvo condizioni speciali.

La legge dispone anche per l'istituzione obbligatoria di nidi o camere d'allattamento sul luogo del lavoro e il diritto a due ore al giorno di sospensione dal lavoro durante il periodo dell'allattamento.

Malgrado le resistenze che l'atteggiamento del pubblico, le tradizioni e la stessa religione offrono al progressivo inserimento della donna nella vita produttiva del paese, anche da noi i problemi della salute mentale connessi con il lavoro della donna meritano attenta considerazione. È tuttavia vero che problemi di sanità mentale di non minore importanza, si presentano anche per la donna di casa. Recentemente è stata presentato alla Camera un progetto di legge per estendere i benefici delle assicurazioni sociali alle madri di famiglia, che spesso sono sottoposte a uno sforzo non inferiore a quelle che lavorano fuori di casa. È anche da prendere in considerazione il fatto che non sempre la costante cura della madre rispetto ai figli è esente da inconvenienti per l'equilibrio del loro sviluppo emozionale.

In conclusione crediamo che il lavoro della donna non sia di per sé un fattore assolutamente patogene in rapporto alla sanità mentale della donna stessa, dei figlio o della famiglia; esso crea dei problemi che debbono essere attentamente considerati. È necessario conciliare il lavoro con le funzioni famigliari; le funzioni materne della donna sono essenziali per la donna nell'interesse della donna stessa e della società.

Le milieu familial et la formation du psychisme de l'enfant

Dr N.N. Dracoulides (Grèce):

La très intéressante conférence du Dr Sivadon sur les « problèmes d'hygiène mentale posés par le travail de la femme hors du foyer » m'offre l'occasion de m'arrêter sur ce que le Dr Sivadon a exposé en ce qui concerne l'influence parentale sur le développement affectif de l'enfant. Il a, d'une part, souligné « l'effet pathogène de la mère exagérément protectrice, si souvent rencontré chez les schizophrènes » et d'autre part, la fréquence plus grande des punitions et des frustrations de l'enfant qui se trouve en contact étroit et

continu avec sa mère et la proportion plus grande d'enfants caractériels qui en résulte qui représenteront les adultes névrosés de demain et ne seront pas sans influence sur la collectivité sociale.

Il est évident que la tendresse ou la sévérité exagérée des parents vis-à-vis de leur enfant ainsi que leur contact continu avec celui-ci, jusqu'au point d'exclure tout contact avec ses camarades et avec le monde extérieur, constituent les facteurs principaux de la castration de la personnalité de l'enfant et de son inadaptabilité à la vie pratique et sociale quand il deviendra adulte. Pour ces raisons le Dr Sivadon conclue que les enfants dont la mère travaille hors du foyer, demeurent plus intacts au point de vue de la santé mentale que ceux qui sont en contact continu avec leur mère. Mais il ajoute aussitôt après qu'« un des plus importants problèmes pratiques posés par le travail de la femme hors du foyer est celui de la garde de l'enfant ». Il souligne ensuite, à juste titre, le danger de la garde de l'enfant confiée à une voisine, une domestique, une grand-mère, une tante célibataire et même à une crèche mal organisée où l'enfant se sentira frustré de ses nécessités affectives et risquera de se sentir abandonné, en insécurité, et de devenir un inhibé, etc.

En terminant le Dr Sivadon adresse un appel bien justifié à nous tous, qui nous occupons de problèmes de santé mentale, afin de trouver une solution permettant un équilibre entre l'attitude familiale traditionnelle et ses tendances évolutives, dans le but – entre autres – de sauvegarder le psychisme et la personnalité de l'enfant. Nous nous rallions sans réserve aux observations et aux conclusions du Dr Sivadon et c'est pour répondre à son appel que nous nous permettons de vous communiquer brièvement notre point de vue sur « le milieu familial et la formation du psychisme de l'enfant » à l'aide d'une éducation psycho-pédagogique de l'âge préscolaire, adaptée aux conditions sociales évolutives qui nous imposent la plus grande prudence sur ce sujet.

En effet, plus que jamais la prudence nous oblige à préserver et à développer, chez l'enfant, celles de ses impulsions et de ses aspirations, qui, lorsqu'il sera devenu adulte, l'aideront à faire face aux éventualités de la vie, à liquider ses problèmes et à jouir de sa liberté.

Ces impulsions et ces aspirations ne sont autres que celles qui assurent à l'individu, la liberté, l'autoconfiance, l'initiative, l'autocontrôle, la solidarité, bref tous ces facteurs qui contribuent à l'établissement d'une personnalité affranchie et adaptée au milieu social.

Etant donné que la serre dans laquelle éclosent et s'épanouissent ces qualités pendant l'enfance, se situe dans le milieu familial et, notamment parental, tous nos soucis doivent viser à ce que ce milieu se montre complaisant et apte au développement de ces impératifs, car c'est ce même milieu qui peut par excellence provoquer chez l'enfant des traumas psychiques, des dégâts conflictuels et des complexualités morbides, de façon à inhiber la maturation de sa personnalité, de sa sexualité et de son adaptabilité dans le milieu social.

Or, toute notre attention en ce qui concerne le développement de la personnalité de l'enfant et de sa santé mentale et, par extension, celle du groupe social qui en découlera, doit avoir en vue le milieu de l'enfant, le milieu familial en ce qui concerne le développement de son propre psychisme, et extra-familial en ce qui concerne la culture de relations interpersonnelles dans le groupe.

Les dangers émanant du milieu familial sont les plus fréquents et handicapent le développement normal du psychisme de l'enfant. Ils découlent en premier lieu de l'autoritarisme ou du narcissisme des parents ou encore de réactions d'un état névrotique dont ceux-ci souffrent éventuellement. Ces attitudes parentales constituent des aberrations comportementales dont le retentissement chez l'enfant se traduit par des troubles caractériels qui ne sont que des réactions de défense du psychisme de l'enfant étouffé dans ses aspirations et terrifié dans sa sécurité; de plus ces troubles peuvent être surchargés d'imitations névrotiques dans le cas où les parents sont névrosés.

La hantise d'abandon, la peur de punition, le sentiment de culpabilité l'angoisse d'insécurité, constituent la symptomatologie la plus courante qui, par suite des aberrations comportementales du milieu familial, se manifestent chez l'enfant organisant un état névrotique qui l'accompagnera dans sa vie d'adulte.

Un autre facteur qui conditionne l'établissement de la symptomatologie névrotique est la constitution psychodynamique de l'enfant. Selon que celle-ci est faible ou forte, ces réactions auront un caractère dépressif ou agressif avec des manifestations de soumission ou de révolte qui, bien que d'apparence opposées, sont toutes asociales et loin de former une personnalité libre et psychiquement équilibrée.

Mais en dehors des aberrations comportementales des parents, on doit tenir compte à notre époque-d'après guerre, des changements dans la norme du milieu familial et des événements dans le milieu social qui frappèrent inopinément le psychisme de l'enfant en lui conférant une expérience précoce et pénible. Ainsi dans un grand nombre de familles la vie familiale se trouve désordonnée de plusieurs façons.

Même si on ne tient pas compte des enfants qui d'une façon brutale ont assisté aux sinistres de la guerre et aux calamités qui en découlèrent, on ne peut pas perdre de vue le relâchement de la vie morale et le désordre de la vie sociale qui bouleversèrent l'équilibre du milieu familial (chômage, pénurie, tourments, disputes, révoltes, divorce, etc.) et favorisèrent la multiplication des conflits psychiques chez l'enfant.

Ce sont là les raisons qui nous ont depuis longtemps convaincu de la nécessité d'une éducation obligatoire de l'âge pré-scolaire, c'est-à-dire de l'âge qui est le plus vulnérable et le plus apte à engendrer les éléments d'une névrose.

Le but de l'éducation pré-scolaire n'est pas une simple préparation à la vie scolaire. Il n'est pas non plus un moyen de débarrasser la famille de la charge des enfants en les occupant pendant quelques heures à divers jeux. Les buts essentiels des écoles de l'âge pré-scolaire fonctionnant sous la surveillance d'un service spécial de l'instruction nationale et scientifiquement organisées au point de vue psychopédagogique, sont :

1. De préserver l'enfant des dangers du milieu familial causés par la sévérité ou la tendresse parentale excessive, ou bien par une éducation arbitraire et encore par la perception des frictions interparentales et des manifestations névrotiques de l'un ou de l'autre des parents.

2. De faire le diagnostic de l'état psychique de l'enfant, de le préserver de la formation des traumas et des complexes, de renforcer chez lui l'initiative et l'autoconfiance, d'investiguer et de valoriser ses capacités, d'orienter son agressivité, de satisfaire ses curiosités, de l'entraîner aux habitudes d'ordre et de justice, et de lui donner les bases de la solidarité dans le groupe et de l'adaptabilité au milieu social.

Dañs des institutions pareilles, soigneusement équipées pour recevoir l'enfant de l'âge pré-scolaire (de 3 à 6 ans) c'est-à-dire de l'âge qui s'offre par excellence à l'orientation définitive, bonne ou mauvaise, du psychisme, l'enfant sera pendant dix heures par jour (de 8 heures à 18 heures) dans une ambiance qui ménagera et socialisera ses impulsions, retrouvant, à son retour à domicile, la tendresse et l'affectivité maternelle, indispensables à l'intégralité de son développement.

Nous sommes persuadés qu'une telle organisation de l'éducation de l'enfance, rendue obligatoire dans tous les pays, sauvegardera le développement psychique de l'enfant et assurera la formation d'une humanité meilleure en ce qui concerne ses relations interpersonnelles.

Dr Tessere (Autriche):

Il semble qu'en Autriche, aussi bien que dans tous les pays européens, le nombre des femmes mariées, mères de famille, travaillant hors de leur foyer, soit en augmentation constante. Cette tendance que l'on peut observer depuis le début du siècle a atteint son point culminant pendant et aussitôt après la première guerre mondiale, pour décroître durant les années 1921-1938 en raison de la crise économique et du chômage, et reprendre après 1938 une progression qui se poursuit toujours.

Au début du vingtième siècle, les idées nouvelles sur l'émancipation des femmes poussèrent un grand nombre d'entre elles à renoncer à leur ancien champ d'action - la famille et le foyer - pour des professions d'un autre ordre jusque là réservées aux hommes seuls. Par la suite, des facteurs économiques expliquèrent cette courbe ascendante: le retard

du développement social sur les progrès techniques, ou si vous voulez le désir de participer au développement technique général associé à une vie matérielle plus facile (qui est évidemment conditionnée par l'accroissement du revenu) en parurent être les raisons. Quoiqu'il en soit nous aurons aussi à considérer les classes sociales – alors que durant la première guerre mondiale et après la femme de la classe dite moyenne restait chez elle, même si la famille vivait modestement, la femme de l'ouvrier était contrainte de gagner sa vie. Ce problème, d'autre part, ne peut pas être examiné du seul point de vue économique. L'attitude du milieu social auquel appartient la femme à l'égard de l'idée d'émancipation elle-même, n'a pas moins d'importance. La notion d'émancipation était évidemment plus facilement admise dans le milieu ouvrier que dans la classe moyenne où le système patriarcal avait été plus longtemps en honneur.

Au cours de ces dernières années, un net changement a pu être observé : ce n'est plus seulement la femme de l'ouvrier qui travaille au dehors, mais plutôt la femme de la classe moyenne. Comme nous l'avons dit plus haut, cet état de chose doit être considéré comme un problème économique et sociologique. Ce ne sont pas seulement des raisons pécuniaires qui poussent la femme de la classe moyenne à gagner sa vie, mais aussi le désir d'émancipation qui dans ce milieu également agit en ce sens. Il est d'ailleurs difficile de se livrer à des affirmations dans ce domaine, car je dois mentionner qu'il se manifeste une tendance plus récente encore – par opposition sans doute aux mesures de contraintes qui obligeaient les femmes pendant la guerre à occuper certains emplois déterminés – à rester chez soi, à n'être plus que maîtresse de maison et mère, en laissant au mari le soin de gagner l'argent du ménage. (C'est du moins ce qui résulte d'enquêtes menées dans des établissements publics, des usines et des entreprises d'Etat en Autriche.) Il est d'ailleurs remarquable que cette tendance soit plus prononcée chez les femmes venant des milieux ouvriers que chez celles qui appartiennent à la classe moyenne. Il y a là, semble-t-il, le signe d'une évolution économique : le travailleur manuel gagne plus aujourd'hui, en Autriche, que le fonctionnaire de la classe moyenne.

Je craindrais d'être entraîné trop loin si j'essayais de trouver les raisons économiques et sociales pour lesquelles le nombre des femmes qui travaillent s'accroît régulièrement, en dépit des tendances particulières que j'ai mentionnées plus haut, je désire seulement relever quelques-uns des changements amenés par le travail de la femme hors du foyer et leur influence sur la vie familiale. Et tout d'abord la situation de l'homme dont la femme travaille au dehors :

Il résulte d'enquêtes que la grande majorité des hommes mariés de la classe moyenne acceptent facilement le fait que leur femme gagne de l'argent pour arriver plus vite à un niveau économique qui leur permettra d'atteindre ou de conserver un certain standing. De toutes façons il faut souligner qu'il ne s'agit là que d'une « situation temporaire » et que la femme reviendra à son foyer et se donnera toute à sa famille aussitôt que le niveau économique désiré sera atteint. La plupart de ces hommes sont également prêts à aider leur femme dans les soins du ménage.

Toutes différentes sont les choses chez les travailleurs manuels. Ils estiment que leurs femmes n'ont pas à travailler, car ils gagnent assez bien leur vie pour entretenir leur famille. D'autre part, ils veulent trouver, quand ils reviennent de leur travail, des repas prêts, un appartement en ordre, et ne veulent pas être ennuyés par des questions d'éducation des enfants. Le retour à la maison après une journée de travail doit être pour eux une détente. Ils n'acceptent pas de s'occuper du ménage.

Considérons maintenant la situation de la femme qui travaille vis-à-vis de son enfant : Je veux parler du développement émotionnel de l'enfant. Ainsi que l'a dit le professeur Hoff à la seconde assemblée générale de la Société autrichienne d'hygiène mentale en janvier 1951, la première tâche de l'hygiène mentale est de veiller sur le développement des jeunes enfants dans la nouvelle structure familiale; on peut, à ce sujet, faire une observation curieuse : d'une part la garde des enfants confiés à des institutions parce que leurs parents travaillent pose un grave problème; d'autre part, les enfants dont la mère travaille tout en leur conservant le même attachement, accusent quelquefois un meilleur développement dans le premier âge que ceux qui sont gâtés par l'influence exagérément protectrice de leur mère. Il semble donc que ce n'est pas le fait que la mère travaille mais

l'attitude de la mère envers l'enfant qui a la plus grande importance. D'un autre côté, la femme qui travaille a généralement l'impression qu'elle « mérite » ses vacances et elle veut en profiter. Elle croit devoir utiliser ses moments de liberté à développer plus fortement sa personnalité tant du point de vue professionnel que culturel – ce qui, en fait, est souhaitable. Mais cela signifie que plus la recherche de ce développement sera poussée, ce qui arrive aux femmes non préparées à leur nouveau mode de vie – car que signifie le court laps de temps qui marque le début de leur émancipation en regard de celui dont ont disposé les hommes – plus superficielle sera leur capacité émotionnelle d'attachement. Les sentiments véritables feront défaut et seront remplacés par d'intellectuelles et stériles relations interhumaines.

Pour aider la femme qui travaille dans la période qui précède la naissance de l'enfant et dans celle de l'allaitement – ainsi que l'a souvent souligné le professeur *Hoff* les premiers mois de la vie de l'enfant sont décisifs pour son développement psychique ultérieur – il existe en Autriche un certain nombre de lois sociales. Un peu plus tard, la femme qui travaille doit conduire son enfant à une institution officielle : garderie, jardin d'enfants, etc. Il est fréquent aussi que les enfants soient élevés par les grands-parents. Et ceci constitue un des plus importants problèmes qui se posent : il semble tellement simple de confier les enfants à des personnes responsables, de façon à passer les vacances sans eux. C'est ce que montre encore l'habitude prise par certains parents de confier leurs enfants aux colonies de vacances de certaines institutions au moment où eux-mêmes passent leurs propres vacances à un endroit différent. La tendance à « ne plus vouloir être gêné par les enfants » se développe. Il est évident qu'une telle attitude des parents envers les enfants peut être la cause de troubles graves dans le développement de la personnalité (frustration).

Ajoutons juste quelques mots sur l'absentéisme des femmes et la tendance accrue à la névrose : Les statistiques montrent que l'absentéisme des femmes est beaucoup plus élevé que celui des hommes, spécialement dans les emplois où les femmes n'ont pas de responsabilités et accomplissent un travail de subordonnées. Il est difficile d'affirmer une plus grande tendance à la névrose dont l'influence se ferait sentir sur la vie familiale.

Conclusion

Les dernières enquêtes faites en Autriche montrent que la femme qui travaille hors de son foyer appartient généralement à la classe moyenne et que son mari accepte qu'elle travaille dans la mesure où c'est nécessaire à la sécurité matérielle de la famille. La femme de l'ouvrier ne travaille en général pas au dehors, probablement parce que son mari ne le désire pas.

Le développement de l'enfant ne subit le contre-coup du travail de la mère que dans le cas où les rapports de la mère avec l'enfant ne sont pas, à priori, des rapports normaux. Une tentative pour remédier à cet état de chose en donnant l'éducation équivalente dans des jardins d'enfants a été faite à Vienne avec succès.

Ainsi, en Autriche comme en France, ainsi que l'a montré le Dr *Sivadon* dans son excellent rapport, une des principales tâches de l'hygiène mentale sera de créer des conditions de travail telles que la mère puisse à la fois remplir ses obligations professionnelles et assurer à sa famille et tout d'abord à ses enfants les relations affectives indispensables – un bon climat psychique.

Le professeur *Reiter* (Danemark) souligne l'intérêt des problèmes posés par le travail de la femme hors de son foyer et approuve les conclusions auxquelles est parvenu le Dr *Sivadon*. Il se propose de fournir des précisions chiffrées en ce qui concerne son pays.

Le *Pr. H. C. Rümke* (Hollande) indique qu'il ne dispose d'aucune statistique hollandaise officielle et qu'il se bornera à faire quelques remarques sur un problème qui s'est présenté à lui dans sa clientèle et à l'hôpital.

Il est très difficile pour une femme mariée de travailler au dehors tout le jour, sans vacances, avec, souvent, deux enfants ou davantage, d'un âge rapproché. Elle a alors autant de travail qu'un homme.

Une grande difficulté vient de ce qu'une femme qui ne travaille pas ne dispose pas d'argent pour elle-même. Il est très difficile pour une femme mariée, dans les premières années de son mariage, de s'en passer. Pendant la guerre, un grand nombre de femmes travaillaient et les statistiques montrent qu'il en résulte une élévation du niveau moral.

Le Pr. Rümke estime que le travail féminin n'a aucune conséquence néfaste. Il ne suffit pas à une femme de vivre uniquement pour sa famille. Elle finit par s'ennuyer. Le fait que beaucoup de femmes montrent plus de vitalité et d'énergie après la mort de leur mari lui apparaît comme un grave avertissement dont les hommes devraient tenir compte.

Dr Michel Siyon (Turquie) :

Les faits et les chiffres que nous a fournis le Dr Sivadon sont extrêmement précieux dans la mesure où ils confirment notre opinion sur certaines théories. Il faut reconnaître et accepter l'importance croissante des femmes en tant que personnalités. En vertu de certains préjugés culturels nous avons refusé jusqu'à maintenant de tenir compte de l'émancipation des femmes. Je ne sais pas si, en dépit de leurs déclarations pro-féministes, la résistance inconsciente de beaucoup de gens ne viendrait pas s'opposer à des modifications réellement importantes dans la structure familiale. Mais nous devons admettre cette évolution puisqu'elle résulte d'un profond et inconscient besoin des femmes d'affirmer leur personnalité et nous ne devons pas fermer les yeux sur ses conséquences possibles si nous voulons éviter une nouvelle cause de conflits et de névroses. La structure familiale a évolué d'une direction autoritaire vers une association et nous devons tenir compte de ce fait.

Rev. A. Godin (Belgique) :

Les deux experts en hygiène mentale, à qui j'ai présenté avant mon départ le rapport du Dr Sivadon, se sont plu à en louer les mérites : c'est un tableau descriptif très utile, montrant bien les lignes de l'évolution sociologique et la complexité des problèmes psychologiques qu'elle soulève. Ce tableau leur a semblé largement valable pour la Belgique, surtout pour la région, plus industrialisée, d'expression française. Notre statistique globale des femmes salariées est très proche de la statistique française (20% dans le rapport du Dr Sivadon) : en 1947, dernier recensement, 19% de la population féminine totale avaient une activité professionnelle. On souhaiterait que le travail d'étude sur les problèmes psychologiques tienne davantage compte des différentes catégories du travail féminin et n'omette jamais la considération de son retentissement sur l'équilibre psychique des enfants.

Je me bornerai à attirer votre attention sur deux travaux belges, relativement récents :

1. Un sondage d'opinion publique, réalisé par G. Jacquemyns (*Le travail de la femme hors du foyer*, Bruxelles, INSOC, Parc Léopold, 1950), étudie l'opportunité, la rémunération et certains points de l'organisation du travail féminin, par des questions posées à un échantillon autant que possible représentatif de la population belge. Le dépouillement et la présentation des résultats sont très soignés. Je me limite à relever un seul point, parce qu'il révèle l'attitude des travailleuses devant le travail : il résulte des différents tableaux statistiques que plus de 60% des travailleuses travaillent, en fait, à regret. Et, s'il s'agit de femmes ayant un ou plusieurs enfants, la proportion de femmes travailleuses, on non, qui sont défavorables au travail s'élève à 75% ou à 85%. J'ai relevé ce point parce que je suis convaincu que ce n'est pas le travail comme tel qui est favorable ou défavorable à la santé mentale de la femme, mais les conditions dans lesquelles ce travail est entrepris, accompli et rétribué, ainsi que l'attitude des femmes elles-mêmes à l'égard de leur travail. Cette statistique d'opinion peu favorable au travail résulte partiellement du fait que, pour la grande majorité des travailleuses, il s'agit d'un travail imposé par les nécessités économiques du foyer, poursuivi dans des conditions pénibles, et dans lequel la liberté des travailleuses, ainsi que leur vraie promotion d'être humain, a évidemment peu de part.

2. Une remarquable vue d'ensemble sur la question – fondée sur les meilleures documentations et statistiques existant actuellement – par *Maria Baers*, membre du Sénat de Belgique (*Le travail salarié des mères*, publié par la Revue Internationale du Travail, B.I.T., Genève, avril 1954). Une lecture rapide de ce rapport pourrait donner l'impression que l'auteur est défavorable au travail de la femme. En réalité, l'auteur fait le procès d'une situation économique où les femmes sont *forcées* de travailler. Mais elle propose elle-même les réformes institutionnelles qui assureraient la liberté pour la femme de travailler ou non (notamment par un meilleur régime d'allocations familiales), de se former au travail par un apprentissage approprié et de poursuivre son travail dans des conditions conformes à sa nature de femme et de mère (travail à mi-temps ou à temps réduit – facilités en période de grossesse ou d'accouchement – allocations spéciales pour la mère de jeunes enfants – possibilité de reprendre un travail pour les femmes de plus de quarante ans – adaptation de la sécurité sociale à ces régimes nouveaux du travail féminin).

En tant que psychologue et en tant que prêtre, je tiens à ajouter que je ne puis voir aucune objection au travail de la femme, considéré en soi (c'est-à-dire trop souvent comme une abstraction) et envisagé comme une promotion des valeurs humaines vécues par la femme. Malheureusement, pour la grande majorité des travailleuses, nous vivons encore dans une situation où il n'y a pas de vraie liberté dans l'acceptation et dans le choix du travail. Il en résulte une attitude, à l'égard du travail lui-même, qui est génératrice de nervosité et de conflit psychique pour la femme, et, par retentissement, pour ses enfants. Ce n'est pas le travail, en soi, ou le non-travail, qui me semble en relation avec la santé mentale – mais c'est l'attitude prise à l'égard du travail, et les situations économiques et sociales qui, trop souvent encore, rendent impossible une attitude saine.

Le Dr *Termala* (Finlande) indique qu'en Finlande la condition de la femme est aussi proche que possible de celle de l'homme. La Finlande a été le second pays dans le monde à reconnaître aux femmes le droit de vote. Les écoles sont les mêmes, l'éducation la même. Il est normal de ne pas faire de différence entre les garçons et les filles. En Finlande comme dans la plupart des pays, les écoles secondaires sont de plus en plus fréquentées par les filles. Plus de la moitié des étudiants dans les écoles secondaires et les universités sont des femmes. Les femmes et les jeunes filles ont une autre personnalité, ce qui n'a pas toujours été reconnu dans les systèmes scolaires. On en tient actuellement compte et, à l'avenir, l'éducation des filles sera un peu différente. Les femmes prennent une part active à la vie sociale en Finlande. 90% des étudiants en soins dentaires sont des femmes ainsi que 80% des psychiatres d'enfants et la proportion des étudiants masculins décroît de jour en jour. La direction des banques est en partie féminine. Pour la Finlande le problème des femmes travaillant hors de leur foyer en est réellement un. Les femmes ont toujours à mettre les enfants au monde et à en prendre soin.

Il est admis que cet état de choses est normal. Il y a moins d'un an, un séminaire des Nations Unies s'est tenu en Finlande, qui a étudié le travail et les activités sociales des femmes. La Finlande est très en avance au point de vue législation sociale. Les femmes touchent des allocations familiales, des allocations de maternité, elles ont des vacances quatre semaines avant et quatre semaines après la naissance d'un enfant. Toutes ces questions ont été discutées au cours de ce séminaire.

La directrice d'une importante garderie municipale a donné quelques précisions curieuses: les enfants arrivent à 7 heures à la garderie et les mères viennent les rechercher à 5 heures de l'après-midi et il est apparu dans ces institutions que les enfants sont plus souvent malades et plus nerveux que ceux des institutions où on ne les laisse pas aussi longtemps.

En Finlande, la question du travail à temps partiel a été très discutée. On y a vu des avantages pour les femmes, non seulement du point de vue économique, mais à d'autres points de vue, à n'être absentes de chez elles qu'une partie de la journée, mais la solution n'a pas paru entièrement satisfaisante. Une conférence internationale tenue par une ligue féminine a discuté ce problème. L'opinion générale a été qu'il était nécessaire que les femmes travaillent, la société a besoin d'elles, la nation en a besoin, mais qu'il fallait de plus en plus trouver pour elles du travail à temps partiel. On n'a pas encore apporté

de solution définitive à ce problème. Il convient d'aboutir à quelques conclusions pratiques et le Dr Termala dit qu'il serait heureux que la réunion de la Ligue européenne puisse lui en suggérer quelques-unes.

Mme le Dr Gertrud Soeken de Berlin :

En Allemagne il y a actuellement trois millions de femmes qui sont obligées d'agir en chef de famille et de nourrir et d'éduquer leurs enfants, cela à cause du grand nombre de veuves de guerre et de la baisse des valeurs monétaires. Ce sont particulièrement des raisons économiques qui obligent les femmes à travailler hors de leur foyer. La plupart de ces femmes préféreraient rester chez elles et se vouer à l'éducation de leurs enfants.

Parmi les femmes mariées, cinquante pour cent à peu près travaillent. La critique de cet état de choses n'est pas facile et il ne peut pas être jugé seulement du point de vue matériel. Les dix dernières années nous ont montré que les jeunes gens réussissent, s'ils ont eu la possibilité d'acquérir des connaissances professionnelles. La femme mariée continue souvent à travailler pour faciliter l'éducation des enfants qui est un facteur de sécurité dans la vie.

Cette attitude influe sur les ambitions de la jeunesse. D'après une enquête menée sur des jeunes filles de dix-sept ans, quatre-vingt cinq pour cent désiraient se marier et avoir deux ou plusieurs enfants. Mais cent pour cent désiraient avoir d'abord une profession. Ces réponses démontrent une conception féminine naturelle du mariage et de la maternité. A cet égard on ne peut pas parler d'une crise familiale.

Certainement, la femme qui travaille atteint un niveau plus élevé de la personnalité que celle qui reste à la maison. Son indépendance est plus grande, son jugement est amélioré. Mais elle ne peut arriver à ce niveau que si elle a la possibilité de travailler dans une atmosphère sympathique avec l'espoir d'arriver à une situation plus élevée.

Quant aux enfants, ils ont surtout besoin de la mère dans les premières années. Le développement des tout-petits a besoin de l'amour maternel et cet amour ne peut pas être remplacé. C'est un problème très difficile à résoudre. La personnalité indépendante de la femme qui exerce une profession est certainement un avantage pour l'éducation des enfants, mais souvent elle nuit aux bonnes relations affectives avec l'enfant. Ce n'est pas seulement la réduction du temps accordé à l'enfant qui peut être à l'origine de symptômes de défiance. Notre vie professionnelle est profondément masculine et la femme qui travaille est obligée de s'adapter. Ses qualités féminines peuvent être amoindries, elle devient plus intellectuelle et perd souvent une partie de ses facultés émotionnelles. La jeune mère n'a plus l'attitude maternelle et la spontanéité qui sont nécessaires pour élever des enfants.

Cette attitude maternelle, nous ne pouvons pas y suppléer. La vie professionnelle des femmes doit être adaptée à leur féminité. On doit reconnaître qu'à l'heure actuelle le travail des femmes est nécessaire. Si nous voulons protéger nos enfants, il faut en admettre les conséquences.

Le Dr **Repond** (Suisse) fait un excellent exposé au cours duquel il souligne les aspects pratiques de la question : diminution de la population rurale, influence de l'automobile. Il décrit de façon très compréhensive l'évolution de la personnalité féminine.

Le Dr **Gajic** (Yougoslavie) examine le problème tel qu'il se pose dans son pays. Il insiste sur la promotion de la femme et sur les problèmes que soulève le mariage précoce des étudiants.

Le Dr **H. Edelston** (Grande-Bretagne) félicite le Dr Sivadon de l'adresse avec laquelle il a présenté les deux aspects d'une question difficile.

Il dit qu'une large publicité a été faite aux travaux de Bowlby, de Stokes, en Angleterre et de Roudinesco en France. La pensée de Bowlby risque d'être mal comprise : elle peut pousser les femmes qui désirent travailler à éprouver un sentiment de culpabilité à l'égard de leurs enfants. Il peut être vrai que la place de la femme soit à son foyer, mais cela ne s'applique pas à toutes les femmes et à toutes les époques. Une femme peut avoir

besoin de travailler pour son propre équilibre et non pas seulement pour des raisons économiques.

Le Dr **Edelston** souhaite que cette enquête se poursuive et qu'une publicité aussi large que possible lui soit faite pour remédier aux dangers de certaines découvertes de la psychiatrie. Il convient d'étudier les heureux effets qui résultent du travail de la femme aussi bien que ses effets néfastes.

Le Dr **Barnes** (délégué du Ministère de la santé d'Irlande) précise qu'il parle en son nom propre et non pas au nom du Ministère. Il ajoute que ses observations ne portent que sur les six comtés qui forment l'Irlande du Nord. Il s'agit d'une contrée relativement petite. Elle a 5000 miles carrés (8000 km carrés) et une population totale de 1 300 000 habitants dont la plus grande partie réside à Belfast (450 000) et à Londonderry (500 000). Les autres villes sont petites.

La densité de la population est de 262 au mile carré, alors qu'elle est de 751 en Angleterre et au Pays de Galles, de 151 en Ecosse et de 111 dans la République d'Irlande.

Les trois principales industries sont l'agriculture, le tissage du lin et la construction des bateaux. Il en est d'autres comme l'industrie aéronautique, les fabriques de cordes, le tissage de la rayonne et d'autres textiles qui, pour la plupart, sont rassemblées autour de Belfast. On trouve dans toute la région de petites filatures dont l'activité est associée à l'industrie du lin. Toute la main d'œuvre féminine est employée par les industries textiles.

La population ouvrière qui travaille dans les usines habite autour des fabriques et rentre chez elle pour déjeuner. Beaucoup d'ouvrières travaillent dans ces fabriques parce que leurs mères avant elles y travaillaient. Pratiquement toutes les femmes mariées qui doivent travailler ont la faculté de laisser leurs enfants à quelqu'un ou de les confier à leurs grands-parents et il y a très peu de jardins d'enfants. Il n'existe pas de garderies, à l'exception de quatre appartenant à de grosses firmes. La population ouvrière féminine se déplace peu et une mère prendra soin des enfants d'une autre lorsqu'elle est enceinte. Les garderies ne sont pas très populaires. A Londonderry où la main-d'œuvre est presque entièrement féminine, des dispositions particulières sont prises pour que les femmes puissent rentrer déjeuner chez elles.

Le taux des divorces est très bas; plus d'importance est attachée à la vie familiale qu'en Angleterre et la religion joue un plus grand rôle dans la moyenne des familles qu'elle ne le fait en Angleterre.

Des dispositions prises par la direction des usines permettent aux femmes de se relayer par équipes de façon à pouvoir s'occuper de leurs enfants pendant la majeure partie de la journée. L'ouvrière en général ne travaille pas jusqu'à la fin de la grossesse et elle reste pendant les premiers mois auprès de son enfant.

Les familles qui posent des problèmes et la délinquance n'ont rien à voir avec le travail de la femme hors du foyer. Lorsque la question a été discutée avec des assistants sociaux, on a généralement conclu que les familles à problèmes et les délinquants se rencontraient dans les familles où la mère n'était pas capable de travailler.

Les pères de la génération actuelle commencent à participer aux travaux du ménage. A Londonderry il y a toujours un taux élevé de chômage chez les hommes.

Le Dr *Barnes* indique que très peu de femmes des classes plus élevées continuent à exercer leur profession après leur mariage. La plupart des femmes diplômées des universités doivent chercher hors du pays un travail en rapport avec leur qualification.

Doris M. Odum: Rapport sur la situation en Grande-Bretagne

Etat des statistiques

Pendant 50 ans, jusqu'en 1951, d'après les chiffres provenant du Ministère du travail et du Ministère de la santé, la proportion des femmes travaillant hors de leurs foyers est restée constante, à environ 30% de l'ensemble de la population féminine.

Ces faits démontrent clairement que pour satisfaire à la demande de travail de la nation, un nombre toujours plus grand de femmes mariées devra travailler au dehors si l'économie nationale doit être maintenue, sans parler de son extension. Le taux de la natalité n'accuse pas de modifications sérieuses et il est raisonnable de penser que son niveau se maintiendra approximativement. Dans ce cas, il est inévitable qu'une très forte proportion des femmes qui travailleront hors de leur foyer soient mères d'enfants d'âges variés. Il faut noter que l'âge du mariage baisse de plus en plus et que beaucoup de jeunes filles maintenant se marient à 18 ans bien que les années de pointe soient entre 20 et 24, avec une forte baisse ensuite. Dans l'ensemble les jeunes ménages ont des enfants tôt, en majorité dans les deux premières années du mariage.

Les motivations du travail de la femme

Le peu de recherches qui ont été faites jusqu'ici montrent qu'un grand nombre de femmes mariées sont de plus en plus poussées à travailler hors de leur foyer, celles qui ont des enfants en particulier, à cause du prix élevé de la vie et du désir d'amélioration du standing de vie. Les parents d'aujourd'hui semblent plus désireux que jamais d'assurer à leurs enfants un bon départ dans la vie et de leur procurer un niveau de confort relativement élevé. Il y a toujours un certain nombre de femmes qui, soit parce que leur mari est malade, soit parce qu'elles sont restées veuves assez tôt, ou parce qu'elles ont des enfants illégitimes qu'elles veulent élever elles-mêmes, sont obligées de prendre un travail hors de chez elles. Un autre motif qui pousse les femmes d'aujourd'hui à travailler est le désir d'une vie plus remplie et plus intéressante que celle qu'elle peuvent trouver dans les limites de leur foyer où elles en sont réduites à la société de leurs enfants d'âge préscolaire, et où elles sont plus seules encore lorsque les enfants vont à l'école. Beaucoup de femmes trouvent intolérable la perspective d'une journée solitaire depuis le départ de leur mari pour son travail et des enfants pour l'école, c'est-à-dire depuis 8 heures du matin jusqu'à ce qu'ils rentrent à six ou sept heures du soir. A mesure que les femmes se cultivent, les bavardages avec les voisins leur paraissent une distraction moins satisfaisante. Un autre stimulant important est le désir d'une sorte d'indépendance matérielle. Une femme qui a gagné quatre ou cinq Livres ou davantage par semaine avant son mariage ne peut pas accepter de se trouver absolument sans argent qu'elle puisse considérer comme à elle et humiliant d'avoir à demander à son mari tous les sous qu'elle veut dépenser pour ses enfants ou pour elle-même. Sauf dans le Nord industriel et dans quelques autres régions, il n'est pas habituel pour un homme de dire à sa femme ce qu'il gagne et cet état de chose se retrouve même dans la classe moyenne et dans certains milieux professionnels. Le mari remet à sa femme ce qu'il désire lui voir dépenser pour le ménage, et dans quelques cas seulement, de l'argent de poche personnel. Elle doit pourvoir à ses propres dépenses en économisant sur l'argent du ménage. Cela signifie que la maîtresse de maison ou la mère la moins égoïste prend relativement très peu pour elle et se trouve de ce fait injustement préteritée. Dans l'ensemble les femmes mariées avec de jeunes enfants n'aiment pas travailler au dehors à temps complet et n'y sont en général poussées que par la nécessité, mais beaucoup d'entre elles seraient heureuses de faire un travail à temps partiel pour augmenter le revenu de la famille. Le taux de rémunération relativement bas du travail féminin impose aux veuves, aux femmes qui ont un mari malade ou des enfants illégitimes à élever de travailler à temps complet.

Les inconvénients du travail de la femme mariée

Les inconvénients du travail à plein temps pour une femme qui a de jeunes enfants sont évidents. Il lui est évidemment impossible de donner à ses enfants autant de soins et d'attention qu'il serait souhaitable de le faire aussi bien pour elle que pour eux. Il est universellement admis que la garderie où l'enfant est pris en charge de huit heures du matin à six heures du soir ne peut pas remplacer de façon vraiment satisfaisante un foyer et les soins maternels bien qu'on ne puisse nier les avantages d'un jardin d'enfants,

accueillant et peu nombreux où un enfant peut jouer avec d'autres pendant quelques heures par jour pendant que sa mère travaille à mi-temps. Cette fréquentation rend l'enfant plus sociable et il y a beaucoup de vrai dans le dicton qui veut qu'une courte absence fortifie les sentiments. L'enfant et la mère ne peuvent retirer qu'un bénéfice de cette séparation à condition qu'elle ne dure que peu de temps et ne permette pas à l'enfant de se sentir abandonné et frustré.

Un autre inconvénient réside dans le fait que, à moins que le mari n'accepte de faire une partie du travail à la maison, la femme a deux situations. Les hommes sont de plus en plus habitués aux travaux ménagers et les plus compréhensifs admettent qu'ils doivent en prendre leur part de bon cœur, mais cette attitude n'est pas générale. Bien souvent, la vieille coutume qui veut que la femme soit la servante de son mari et fasse tout le travail à la maison, est encore considérée comme normale. Ou bien la femme estime qu'elle ne peut pas demander à son mari de l'aider, ou bien il lui en veut si elle le fait. Il est peu douteux qu'au fond d'eux-mêmes la plupart des hommes considèrent comme leur prérogative d'avoir une femme qui s'occupe exclusivement d'eux et qu'il craignent et prennent en mauvaise part tout ce qui donnera plus d'indépendance à la femme ou l'obligera à disperser ses services et ses intérêts. La pression inévitable de la société moderne ne lui permet plus de se raidir dans cette attitude, tout au moins sous son aspect pratique. Ceci naturellement soulève le problème de l'entente dans un ménage lorsque la femme travaille hors de chez elle. En fait nous avons peu d'exemples permettant d'incriminer le travail dans ce cas, et il a rarement, sinon jamais, été mis en avant dans les demandes de divorce ou de séparation. Quoiqu'il en soit, l'état de tension pour les femmes peut être considérable et il n'est pas douteux que dans certains cas elles ne soit physiquement et psychologiquement écrasées par la nécessité de faire pratiquement face à deux situations et par les conflits d'intérêts et de devoirs engendrés par cet état de choses. Le facteur déterminant dans ce cas est l'attitude du mari et lorsqu'il se montre secourable et utile, la femme est généralement capable de faire l'ajustement nécessaire.

Les avantages du travail féminin

Les avantages qu'il y a pour la femme à travailler hors de son foyer, surtout si elle a trouvé un travail à temps partiel, sont considérables et sont capables d'en compenser les inconvénients. En ce qui concerne les intérêts de l'enfant, on doit reconnaître que le facteur capital est l'attitude de la mère envers l'enfant. Si leurs relations affectives sont satisfaisantes, il ne sera pas difficile pour l'enfant de supporter son absence temporaire et il sera d'autant plus capable de se tourner vers l'extérieur et de trouver, en compensation, d'agréables contacts sociaux avec d'autres adultes et des enfants. Si, par contre, l'attitude de la mère envers l'enfant est défectueuse, il n'est guère probable qu'ils seront l'un et l'autre plus heureux si elle reste toujours à la maison où ils seront seuls ensemble plusieurs heures par jour. L'expérience d'un grand nombre de psychiatres prouve que la mère se montre moins irritable et que les enfants reçoivent moins de punitions quand elle a son travail au dehors comme dérivatif et que, n'étant pas constamment avec eux, elle n'a pas besoin d'être trop possessive et exigeante. L'enfant évidemment ressent l'absence de sa mère, mais il ne peut pas réaliser que sa présence constante pourrait être moins satisfaisante.

Il n'est pas douteux que la femme qui a des intérêts au dehors développe sa personnalité et fait un meilleur usage de son intelligence. Lorsqu'il s'agit de familles qui posent des problèmes et d'habitants de taudis parmi lesquels se trouvent le plus grand nombre d'enfants négligés, on constate rarement que la mère a assez d'énergie et d'initiative pour remplir un emploi. Il est bien établi que ce n'est pas toujours la femme qui s'est limitée à la tâche d'épouse et de mère qui remplit le mieux ces deux rôles. L'autorité et le prestige que donne à la femme la possession d'argent personnel ont en général un heureux effet sur le climat familial. Il n'est pas bon que des enfants qui grandissent voient leur mère comme un objet entièrement à la merci des caprices de son mari et de ses enfants. On a cité le cas d'une femme qui s'était vu refuser des vêtements d'hiver qu'elle avait demandé à son mari, mais dont la fille de 18 ans qui gagnait sa vie avait fait des économies pour donner

à sa mère les vêtements dont elle avait besoin. Il ne s'agit pas là d'un fait isolé. Il est certain que lorsque l'homme a un salaire bas, le revenu supplémentaire permettra de mieux élever les enfants et d'assurer au foyer un niveau de vie supérieur. Il est fréquent aujourd'hui d'accuser les parents de rechercher leur propre agrément et d'avoir des goûts de luxe. C'est certainement vrai pour certains d'entre eux, mais l'élévation du standing général de vie prouve que dans la plus grande majorité des cas les salaires sont utilisés pour la famille.

Suggestions pratiques

Le travail à temps partiel devrait être facilité.

Les horaires devraient être adaptés aux exigences familiales.

Il devrait y avoir de petites garderies de jour, appropriées aux besoins, avec des «gardiens» soigneusement sélectionnés, pour les jeunes enfants, à proximité de leurs maisons.

Les mères devraient pouvoir conduire leurs enfants à l'école et être chez elles pour les accueillir à leur retour.

Le mari devrait participer aux travaux du ménage et aux soins à donner aux enfants depuis leur plus jeune âge.

Il ne devrait pas réduire la somme qu'il donne à sa femme pour le ménage sous prétexte qu'elle gagne elle-même de l'argent (cela se produit assez souvent à l'heure actuelle).

Il devrait de temps en temps garder les enfants pendant une soirée ou pour un week-end afin de permettre à sa femme d'avoir un peu de liberté ou de se distraire au dehors.

Conclusions

Quelque opinion qu'on puisse professer au sujet des avantages ou des inconvénients du travail des femmes hors du foyer, les exigences de la vie actuelle ne fera qu'accroître cette tendance. C'est pourquoi il est essentiel d'en tenir compte du point de vue pratique et d'essayer de détruire les vieux préjugés et les résistances afin de découvrir les méthodes les plus satisfaisantes pour adapter la vie familiale à cette nouvelle situation.

Mitteilungen

VI. Jahresversammlung der

Europäischen Liga für Psychohygiene

Samstag, den 11. August 1956, West-Berlin (Deutschland)

Thema: **Psychohygiene und moderne Zerstreungen**

1. Einführungsreferat: Dr. A. Repond (Schweiz)
2. Kino: Prof. E. Fulchignoni (Italien)
3. Radio: Referat durch einen Deutschen
4. Fernsehen: Dr. Denis Leigh (England)
5. Les activités impliquant la vitesse: Dr. Lempérière (France)

VIe Réunion annuelle de la

Ligue Européenne d'Hygiène Mentale

Samedi, le 11 août 1956, à Berlin-Ouest (Allemagne)

Thème: **Hygiène mentale et distractions modernes**